

## Syndicat constructif et représentatif

### Sommaire :

#### Page 1 : Edito –

Changement d'année : toujours un moment particulier

#### Page 2 : CSA et FS –

L'entretien professionnel annuel

#### Page 3 : Brèves de la DGFIP – La CFTC DGFIP est là !

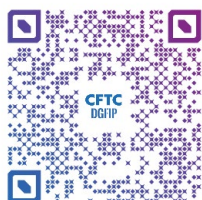
#### Page 4 : Réforme des

retraites : l'injustice ! – Animation du réseau des SD AURA

### Contact :

**Syndicat National CFTC Finances Publiques**  
Bâtiment Condorcet –  
6 Rue Louise WEISS –  
75013 Paris  
[syndicat-national@cftc-dgfip.fr](mailto:syndicat-national@cftc-dgfip.fr)

Site internet :  
<https://www.cftc-dgfip.fr>



## Changement d'année : toujours un moment particulier

L'année qui vient de se terminer nous a rappelé brutalement que rien ne pouvait être considéré comme définitivement acquis. La guerre que nous avons pris la commode habitude de regarder de très loin, s'est installée aux frontières de l'Europe qui se croyait préservée depuis près de 80 ans.

Elle s'est rapprochée de nous tous et notre quotidien d'acteurs économiques ou consommateurs s'en trouve lourdement impacté en conséquence d'une inflation que nous avons fini par oublier elle aussi.

Aussi, puisque le temps des vœux pour l'année suivante est venu, ceux de la CFTC vont vers les plus fragiles, vœux de protection maximum afin que les conséquences économiques de ce soubresaut guerrier ne surajoutent pas à celles de la crise sanitaire pas même terminée.

L'année 2022 s'est pourtant finie pour la CFTC DGFIP sur une note

positive avec les élections professionnelles. Tous nos efforts d'implantation, de visibilité, de présence aux côtés de tous les agents de la DGFIP ont trouvé une traduction dans les résultats qui montrent qu'en alliance ou sans alliance, au niveau national comme au niveau local, notre syndicat progresse, tant en nombre de voix qu'en nombre de représentants élus. Ceux-ci intégreront désormais les nouvelles instances que sont les Comités Sociaux d'Administration (CSA, anciennement CT) et les Formations spécialisées (FS anciennement CHS).

Cette situation nous permet de nous projeter avec confiance vers 2023 qui s'annonce pourtant déjà plombée par les annonces issues de la réforme des retraites d'une part, mais aussi à la DGFIP par la poursuite des restructurations et des suppressions d'emplois d'autre part.

La CFTC DGFIP, plus forte que jamais, émet le vœu du retour à un dialogue social réel et concret, qui ne se résume pas à la simple présentation de projets tout ficelés et qu'on ne peut amender. À ce dialogue, elle prendra part dans un esprit constructif pour tous.

En ce début d'année, la CFTC DGFIP formule pour chacun et votre entourage, des vœux de bonheur, de santé, de réussite et d'épanouissement tant personnel que professionnel.

**Bonne année 2023 !**





"... c'est sans doute l'un des buts recherchés, une diminution des moyens syndicaux."



## Comité Social d'administration (CSA) et Formation Spécialisée (FS)

Comité Social d'administration (CSA) et Formation Spécialisée (FS) sont les deux instances qui, depuis le premier janvier 2023, se substituent aux comité technique (CT) et comité hygiène et sécurité (CHS) suite à la mise en application de la loi de transformation de la fonction publique. Elles se déclinent au plan local (CSAL), au niveau du réseau de la DGFiP (CSAR) et au niveau ministériel (CSAM)

La Formation Spécialisée est une extension du CSA qui reprend le rôle du CHS. Néanmoins, il s'agit d'une fusion des compétences CT+ CHS au sein des CSA avec à la clé, et c'est sans doute l'un des buts recherchés, une diminution des moyens syndicaux (temps syndical) alloués directement aux conditions de vie au travail des agents qui occupaient l'essentiel des travaux des CHS.

Pour la CFTC, très clairement, c'est sur le dos des agents et en faisant fi des problèmes liés aux conditions de travail que le législateur a instauré, en parallèle des instances de dialogues du privé, un dispositif d'économies et de restriction de la zone d'intervention des organisations syndicales.

**La CFTC, dans chaque CSA ou FS où elle est présente, jouera son rôle toujours au bénéfice des agents.**



## L'entretien professionnel annuel

C'est un moment crucial dans l'année pour chaque agent. Depuis la mise en place des dispositions issues de la loi de transformation de la fonction publique et des Lignes Directrices de Gestion « promotion », des critères de mérites sont venus réduire les possibilités de promotions par voie de tableau d'avancement et de listes d'aptitudes.

**Aussi, l'entretien professionnel annuel revêt une importance capitale.**

Il permet à chaque agent, dans le cadre du dialogue avec son supérieur hiérarchique, de faire le point sur son positionnement en vue d'un futur classement pour une liste d'aptitude ou tableau d'avancement.

Il est donc important de faire reconnaître ses justes « mérites » dans le

cadre des appréciations portées par ce supérieur, tant littérales que synoptiques, afin de ne pas obérer ses chances, en vue d'une participation à ces promotions qui se construit en amont sur plusieurs années. Aussi, l'entretien professionnel se prépare. **Il se prépare avec vos militants CFTC de terrain !**

**Pour 2023, quelques nouveautés** sont à connaître pour préparer votre entretien professionnel : Pour les A, il sera possible de fixer des objectifs collectifs, pour "valoriser les chantiers collectifs" avec dorénavant une cotation des objectifs fixés en N-1 (dépassé/ atteint/ partiellement atteint / non atteint/ sans objet). Le tableau synoptique disparaît (sauf pour les A qui ont des missions

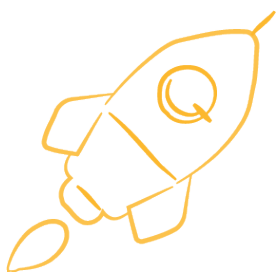
d'encadrement): l'appréciation sera uniquement littérale. En revanche, le tableau synoptique perdure pour les agents C et les contrôleurs. La DG en a besoin pour coter les agents qui prétendent à un tableau d'avancement ou à une liste d'aptitude. Enfin, EDEN-RH cède sa place à ESTEVE, nouvelle application de l'évaluation professionnelle. Vous pourrez dorénavant saisir dans ESTEVE vos demandes des recours (recours hiérarchique et recours en CAP). Les réponses de l'administration, elles, ne seront pas directement incrémentées dans ESTEVE. Une opération "hors outil" sera nécessaire. Le tout numérique n'est pas pour demain !



**CFTC'est vous**  
La CFTC, ses femmes, ses hommes,  
leurs actions et leurs réussites



" ...c'est 850 emplois de plus qui manqueront dans des services déjà exsangues, épuisés par l'implication nationale de la DGFIP... "



**Merci  
d'avoir  
voté  
CFTC !**

## Brèves de la DGFIP

Alors qu'a commencé ce 19 janvier un rude combat contre l'injuste et injustifiable réforme des retraites. La DGFIP s'apprête à connaître une nouvelle année de baisse de ses effectifs ! Si la Direction générale se réjouit des 850 suppressions d'emplois parce que 850 c'est beaucoup moins que les 1600 ou 2000 du traitement qui nous

était réservé antérieurement, il n'en demeure pas moins que c'est 850 emplois de plus qui manqueront. Or, les services sont déjà exsangues, épuisés par l'implication nationale de la DGFIP dans la gestion des crises successives en plus de ses missions, alors même que les réformes et restructurations se sont

poursuivies dans le même temps.

**Pour la CFTC DGFIP, ce ralentissement de la diminution des effectifs, accompagné d'un redéploiement vers des missions en difficultés ( à qui la faute ? ), ne répond en rien aux besoins des services pour une réalisation normale de nos missions.**

## La CFTC DGFIP est là !

Le 8 décembre dernier, les résultats des élections professionnelles sont tombés.

**En alliance nationale avec la CFDT, la CFTC-DGFIP obtient des excellents résultats, jusqu'alors jamais atteints qui nous permettent, comparativement au dernier mandat, d'être présents dans les instances suivantes :**

- Un siège de suppléant au CSA Ministériel (Avec Stéphane Marseille),
  - Un siège de suppléant au CSA de Réseau (Avec Régis Bourillot),
  - Un siège de suppléant à la formation spécialisée de Réseau (Avec Yann Plouviez),
  - Un siège de suppléant à la CAP Nationale de catégorie A (Avec Angélique Sonnet),
  - Un siège de suppléant à la CAP Nationale de catégorie C (Avec Sandra Perin),
- Seule ou en alliance au niveau local, avec la**

**CFDT mais aussi avec d'autres partenaires nous obtenons :**

- 152 sièges de titulaires et de suppléants dans les CSA et FS Locaux dans plusieurs directions.

La force de la CFTC DGFIP a permis, là où toute alliance était impossible ou pas opportune pour la section, de déposer une liste seule. Même si la réussite n'a pas toujours été au rendez-vous, cela démontre la présence de la CFTC, renforce sa visibilité et permet de prendre date pour l'avenir.

L'avenir est prometteur, des élus portant les couleurs de la CFTC sont présents dans des directions où une section n'a pas encore pu être créée. Ces résultats sont les fruits d'un travail de longue haleine de tous les militants à tous les niveaux de notre syndicat ; ils traduisent une œuvre collective !

La CFTC-DGFIP se tiendra pendant ces 4 années aux côtés de toutes les sections, et tout particulièrement de celles qui doivent pallier cette absence de représentativité, en vous aidant, en vous encourageant, car un échec électoral est le moment propice pour semer les graines d'un futur succès.

2023 sera une année encore importante pour la CFTC-DGFIP avec la tenue de son congrès, un rendez-vous essentiel pour continuer à bâtir un syndicat qui se veut et qui se doit d'être aux côtés de tous les agents, riche de ses valeurs sociales, humaines, fraternelles et constructives. Dans un esprit de solidarité, unis et tous ensemble, nous avons encore de très bonnes choses à vivre sur la route de la CFTC-DGFIP.

# Réforme des retraites : l'injustice !

Avortée fin 2019, relancée dans le programme électoral 2022 du candidat Macron, la réforme des retraites a finalement été présentée ce 10 janvier.

Sous couvert d'arguments mêlant catastrophisme et idéologie libérale, cette réforme qui doit nous conduire à travailler jusqu'à 64 ans à l'horizon 2030, est surtout marquée du sceau de l'injustice. En effet, les plus pénalisés par ce report

d'âge sont ceux qui ont commencé à travailler tôt. Ce sont souvent aussi ceux qui exercent les métiers les moins qualifiés et les plus concernés par la pénibilité du travail.

Comment peut-on faire confiance pour prendre en compte certains critères de pénibilité afin de réduire l'âge de départ, à ceux qui ont rayé d'un trait de plume les critères de pénibilité prévus dans le cadre précédent ? Comment les salariés

peuvent-ils adhérer à cette réforme lorsque les seuls soutiens du gouvernement sont les organisations patronales et les groupes de pensée libérale ?

Pour la CFTC, cette réforme injuste qui ne s'imposait pas, surtout sous cette forme, doit être combattue. La CFTC est engagée dans le front syndical unitaire en s'inscrivant dans les mouvements d'ampleur du 19 janvier, du 31 janvier et ceux à venir.



*" cette réforme qui doit nous conduire à travailler jusqu'à 64 ans à l'horizon 2030, est surtout marquée du sceau de l'injustice."*

## Animation du réseau des SD AURA

Le 24 novembre 2022 a eu lieu le « Forum 2022 des Secrétaires Départementaux (SD) de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (AuRA) étendue (+Jura) ». L'UR CFTC AuRA a eu la gentillesse de nous offrir son concours en nous accueillant à l'Hôtel Mercure de Lyon 3°. L'objectif de ce forum était de permettre aux SD de se rencontrer, d'échanger sur les problématiques et pratiques locales et

de tisser des liens pour créer des synergies inter-sections.

Nous avons également parlé « élections 2022 » pour bien appréhender la phase finale de la campagne.

En fin de journée, chacun est reparti vers son département, batteries rechargées pour aborder la suite des élections.

Il ressort que cette séquence a été très appréciée.

L'ensemble des

participants a souhaité que ce type d'action soit reconduit, dans la mesure du possible.

Merci à Jean-Marc Thiry (01), Bruno Ducret et Virginie Weber (38), Blandine Dubrulle (39), Sylvie et Patrice Dal Molin (73) et Elena Cartone (74) pour leur présence et leur participation active.

*Frédéric SCHMITTER*  
Coordinateur régional.

